



## BULLETIN D'ADHÉSION

### CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES

Nom :	Prénom :
Société :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Site Web :	
Catégorie :	Montant :
Date :	

Catégories	Coût d'adhésion
MRC	200 \$
Commission scolaire	200 \$
Municipalité et école	50 \$
Organisme socio-économique :	
-Moins de 75 employés	50 \$
-Plus de 75 employés	100 \$
Groupe environnemental	25 \$
Membre individuel	10 \$

\* Prenez note qu'une MRC ou une commission scolaire qui devient membre du CRECA inscrit également ses municipalités ou ses écoles à titre de membre.

**\*\*Toute demande d'adhésion est sujette à approbation par le conseil d'administration du CRECA.**

Veillez poster ce bulletin d'adhésion au : 22, rue Sainte-Hélène, Breakeyville (Québec) G0S 1E2, accompagné de votre paiement par chèque.

<input type="checkbox"/>	J'autorise le CRECA à publier le nom de l'organisme sur son site Web dans la section <b>Nos membres</b> (Aucune autre information ne sera divulguée).
--------------------------	---